



Commune de Suscévaz

Qualité de l'eau potable en 2022



Qualité de l'eau potable

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient à plus de 90% de SAGENORD SA (www.sagenord.ch) et le solde du captage de la Fontaine à Fondraz.

Désinfection

Pour la Fontaine à Fondraz elle est désinfectée par un appareil d'irradiation UV et pour l'eau provenant de SAGENORD SA elle est traitée par chloration.

Contrôles sanitaires (analyses)

Le suivi de la qualité de l'eau de boisson comporte 2 prélèvements par année effectués par l'entreprise CONNECT SA, 3 programmes partiels, un programme complet, une analyse chlorothalonil et un programme de contrôle de la désinfection (THM). SAGENORD SA effectue aussi des prélèvements sur l'intégralité de ces ressources. L'office de la consommation (OFCO) a également effectué deux analyses.

Résultats des analyses et qualité de l'eau

Aucun dépassement des valeurs n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physiques et chimiques - ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution.

Dureté totale : eau moyennement dure

| <i>Paramètre</i> | <i>Résultats</i> | <i>Norme</i> |
|---------------------|------------------|---------------------|
| Température moyenne | 14.5°C | |
| Calcium | 68.7 | M : max 200 mg/L |
| Magnésium | 12.5 | M : max 125.0 mg/L |
| Sodium | 6.3 | Max. 200.0 mg/L |
| Potassium | 1.2 | M : max 5.0 mg/L |
| Ph | 7.71 | M : 6.8 – 8.2 |
| Chlorures | 10.6 | VM : max 250 mg/L |
| Nitrate | 3.4 | Max. 40.0 mg/l |
| Sulfate | 22.6 | M : max 50 mg/L |
| Hydrogencarbonates | 234.2 | <i>Pas de norme</i> |



Commune de Suscévaz

En conclusion

A l'exception des germes aérobies mésophiles qui ont été décelés, mais loin des normes admises, l'eau fournie correspond aux normes d'eau de boisson. Selon l'OSAV, l'eau distribuée reste consommable.

Information utile

En cas de questions supplémentaires, **Monsieur Christophe Décoppet**, municipal se tient à votre disposition : tél. **079 280 80 14**

La commune de Suscévaz, février 2023